Ref. formation 202106091438

Carreleur-chapiste

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilésRéaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticauxRéaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 3 modules, complétés par 4 périodes en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Réaliser dans tous types de bâtiments neufs et en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux : construction des supports verticaux (panneaux prêts à carreler, carreaux assemblés par collage, plaque de plâtre) - réception, préparation des supports verticaux existants et pose des systèmes de protection à l'eau - pose de revêtements céramiques et assimilés collés et des accessoires associés (7 semaines). Période en entreprise (1 semaine). Module 2. Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux : réception, préparation des supports horizontaux et pose des matériaux de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, acoustique / phonique - aménagement des pièces en vue de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite - pose des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés - pose des dalles céramiques sur plots et des accessoires associés (7 semaines). Période en entreprise (1 semaine). Module 3. Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques ou assimilés : réception et pose des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique / phonique - réalisation des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés - application des chapes fluides - scellement, sur mortier de pose, des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés (6 semaines). Temps de formation en entreprise : Application d'une chape fluide (1 semaine). Période en entreprise (1 semaine). Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour

...

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel carreleur-chapiste - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00424365	du 13/10/2025 au 30/04/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00502219	du 12/01/2026 au 24/07/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00502220	du 30/03/2026 au 16/10/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00539218	du 15/06/2026 au 18/12/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00539382	du 14/09/2026 au 19/03/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC

00555379	du 07/12/2026 au 11/06/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	FPC
00567455	du 18/01/2027 au 16/07/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	FPC
00502224	du 06/10/2025 au 24/04/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00521552	du 19/01/2026 au 31/07/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00521867	du 27/04/2026 au 20/11/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00550107	du 08/09/2025 au 27/03/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00590729	du 31/08/2026 au 26/02/2027	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00590730	du 23/11/2026 au 21/05/2027	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00608731	du 29/06/2026 au 15/01/2027	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00611617	du 18/01/2027 au 23/07/2027	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN	Non éligible	FPC
00429739	du 03/11/2025 au 19/06/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00502228	du 01/09/2025 au 13/03/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00502229	du 05/01/2026 au 10/07/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00509003	du 23/03/2026 au 02/10/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00509004	du 01/06/2026 au 04/12/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC

00557622	du 07/09/2026 au 19/03/2027	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557623	du 02/11/2026 au 14/05/2027	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557624	du 25/01/2027 au 30/07/2027	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557625	du 05/04/2027 au 15/10/2027	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00591138	du 02/02/2026 au 18/09/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00621581	du 05/07/2027 au 21/01/2028	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00621582	du 06/09/2027 au 17/03/2028	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00371618	du 13/10/2025 au 22/05/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00502230	du 15/12/2025 au 03/07/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00502232	du 02/03/2026 au 09/10/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00512869	du 22/06/2026 au 08/01/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00512870	du 14/09/2026 au 26/03/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00512871	du 14/12/2026 au 25/06/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00609920	du 18/01/2027 au 23/07/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00609921	du 12/04/2027 au 22/10/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC

00609922	du 30/08/2027 au 10/03/2028	Bayonne (64)	**AFPA BAYONNE**	Non éligible	FPC
00609923	du 15/11/2027 au 26/05/2028	Bayonne (64)	**AFPA BAYONNE**	Non éligible	FPC